

Réf: Dossier 290104

Avis de constitution

SOCIETE « MIENSAH BIEN-ETRE »

Siège TOUMODI TOUMODIKRO, Lot 64, Ilot 955

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Nov 2023, et enregistrés à Yamoussoukro le 13 Nov 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MIENSAH BIEN-ETRE »

Objet : Achat & vente - commerce général ; commercialisation de produits corporels ; achat & vente de matériels ; produits Cosmetics & digestifs & bien-être ; placement d'aide nourrisse ; soins des nourrices & femmes enceintes ; prestations de services ; divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social TOUMODI TOUMODIKRO, Lot 64, Ilot 955

Dirigeant(s) Mme OKOUTA IRENE ELISEE EPSE YOBOUE

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-TDI-2023-B-1003 du 28/02/2024 au Tribunal
du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2024 du 28/02/2024

